

#13

Septembre 2025

Bulletin d'information de la Communauté de communes
Val de Meuse - Voie Sacrée

CODECOM *avenir*



Ouvrage d'art de Julvécourt

Budget



Fonctionnement et
investissement 2025

pages 4 et 5



valdemeusevoiesacree.com
tourisme@ccvmvs.fr

SOMMAIRE



3 MOBILITÉ



4 BUDGET



6 ENFANCE - JEUNESSE



10 ENVIRONNEMENT



11 ÉCONOMIE



13 TOURISME



15 CULTURE



16 ECOLE INTERCOMMUNALE DE MUSIQUE

ÉDITO DU PRÉSIDENT



Parce qu'il est important de reprendre l'année du bon pied et de bonne humeur, cette rentrée est l'occasion de mettre en lumière plusieurs initiatives récentes et réussies de notre Communauté de Communes qui seront détaillées tout au long de ce bulletin d'information, après un bref point budgétaire.

Réunis en Conseil communautaire en avril dernier, les élus ont en effet voté le budget de notre collectivité. Eu égard aux contextes local, national et international toujours plus contraints et instables, il s'agissait de garantir la qualité du service rendu à l'habitant, tout en maîtrisant les dépenses de fonctionnement – dont les principaux postes sont l'enfance et le scolaire (plus de 4 M€, soit 40%). Ces deux secteurs bénéficient également d'investissements importants avec une enveloppe dédiée de près d'1M€ en 2025 (soit plus de 17%) : la jeunesse demeure une priorité pour notre Codecom, laquelle a déployé en 2024-2025 de nombreuses animations de découvertes à destination des enfants, mais aussi de promotion des structures et des métiers de la petite enfance à l'attention de leurs parents.

Autre investissement dont nous pouvons nous satisfaire : celui relatif à la création de la vélo-route Voie Verte entre Ancemont et Dugny (près de 460 K€) puisque l'on compte, en à peine 4 mois, plus de 13 000 passages sur la passerelle d'Ancemont. Et ce sont plus de 3 000 cyclistes qui ont été enregistrés en 6 semaines par le capteur positionné aux Monthairons. Aussi, afin de renseigner les usagers sur la faune et la flore locales, des panneaux pédagogiques réalisés en partenariat avec le Groupe d'Intervention pour la Biodiversité en Meuse (GIBM) viendront prochainement enrichir la Voie Verte.

Outre ce travail de valorisation des itinéraires pédestres et cyclables, l'Office de Tourisme Val de Meuse - Voie Sacrée poursuit sa mission de promotion de l'ensemble du territoire et de ses communes. Appuyé par de nombreux bénévoles dont il faut saluer l'engagement, il a ainsi organisé plusieurs événements autour du canal de la Meuse, remis à neuf les parcours intramuros de Dieue, ou encore installé deux panneaux invitant les touristes à explorer les alentours à travers des photos et des cartes postales. D'autres initiatives suivront dans les prochains mois, avec l'objectif d'accroître encore l'attractivité touristique de notre territoire.

D'attractivité économique il est enfin question si on évoque les différentes zones d'activités de notre Communauté de communes. Toutes les cellules de l'ancien site SARAP d'Ancemont sont désormais louées, tandis que la majorité des surfaces disponibles aux Souhesmes, à Dugny et à Génicourt ont trouvé acquéreur. L'installation de ces entreprises incite la Codecom à poursuivre ses actions de soutien aux entreprises artisanales, commerciales, industrielles ou de services à la recherche de foncier.

C'est donc sur ces notes positives et engageantes que je vous souhaite, au nom des élus et des agents de la Communauté de communes Val de Meuse - Voie sacrée, une belle rentrée !

Le Président, Serge NAHANT

CODECOM *avenir*

Directeur de la publication :
Serge NAHANT

Réalisation :
Codecom Val de Meuse - Voie Sacrée

Mise en page et impression :
LEHERLE GRAPHIC (55)

Crédit photos :
Communauté de communes Val de Meuse Voie Sacrée.

Tirage : 4 200 exemplaires - Sept. 2025

Codecom Val de Meuse - Voie Sacrée :
43 Rue du Rattentout - 55320 Dieue-sur-Meuse - Tél. 03 29 85 73 90

Codecom Avenir : ISSN 2680-5626



LA VOIE VERTE

Le tracé de la Voie Verte sur le territoire de la Codecom Val-de-Meuse – Voie Sacrée s'étend désormais sur plus de 9 km entre Dieue-sur-Meuse et Tilly-sur-Meuse avec une branche Ancemont-Dugny de 5 km.

Au plus près de la nature, il permet de découvrir les charmes de la vallée de la Meuse. En fréquentant la Voie Verte, vous profiterez de la vallée de la Meuse classée Natura 2000. Sa faune et sa flore, qui varient au fil des saisons, méritent d'être connues, tout comme ses monuments et lieux historiques.



Quelques mois après son ouverture, la Voie Verte est très fréquentée par les cyclotouristes qui empruntent la Meuse à Vélo, et également par la population locale, qui, toutes générations confondues, vient s'y promener en toute sécurité (les bébés dans leurs poussettes, les seniors à pied ou à bicyclette). Des tables de pique-nique ont été installées le long de la Voie Verte, créant ainsi des espaces de convivialité pour les utilisateurs.

FRÉQUENTATION ENREGISTRÉE PAR LES CAPTEURS DE PASSAGE

Au Petit Monthairons entre juin et août 2025 :
6000 cyclistes

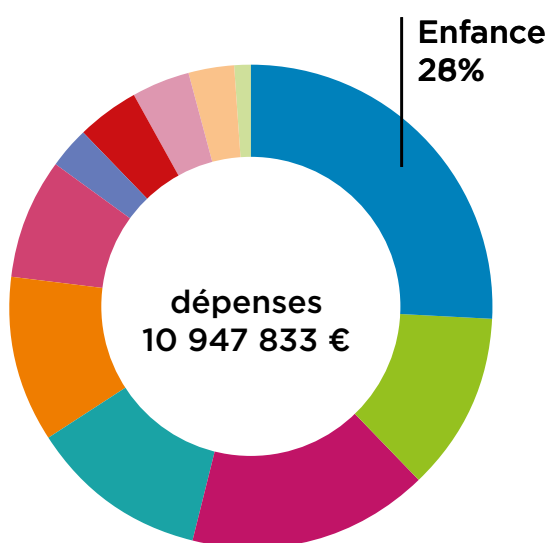
**Sur les passerelles entre Ancemont et Dieue
entre avril et août 2025 :** 15 900 cyclistes

**>> RAPPEL : NOUS VOUS RAPPELONS QUE LA VOIE
VERTE EST INTERDITE AUX CHEVAUX**



FONCTIONNEMENT 2025

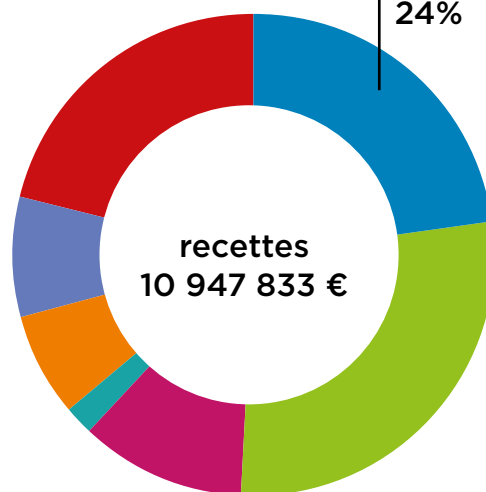
Le budget 2025 a été élaboré et approuvé par le conseil communautaire en avril 2025. Il est toujours possible en cours d'année, de prendre des décisions ou faire des modifications (DM) pour de nouveaux besoins. Cette année 2025 est marquée par la création de la Vélo Route Voie Verte Ancemont-Dugny, la restauration du pont de Julvécourt, la vente d'un bâtiment à Génicourt et le remboursement d'emprunt tout en poursuivant les travaux courants comme l'entretien de la voirie ou des écoles.



enfance	3 035 275 €
scolaire	1 265 188 €
virement à la section Investissement-provision	1 603 045 €
attributions de compensation	1 289 298 €
insertion-secours-divers	1 043 172 €
administration générale	863 250 €
habitat-maison de santé	381 380 €
actions économiques-tourisme	492 349 €
aménagement et environnement	462 951 €
cohésion sociale, culture-école de musique	334 751 €
voirie	177 174 €

recettes fiscales (taxes ménages et entreprises)	2 606 157 €
dotations et compensations de l'État	3 149 689 €
dotations, subventions et participations	1 384 700 €
divers	200 594 €
produits des services, domaine et ventes diverses	891 700 €
autres produits de gestion courante	806 138 €
excédent reporté	1 908 855 €

**Recettes
fiscales**
24%



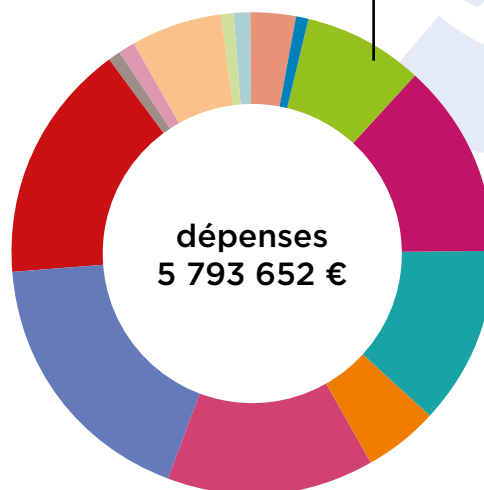
INVESTISSEMENT 2025

- administration générale
- culture, musique, cohésion
- vélo route voie verte Dugny
- remboursement prêt
- scolaire
- enfance
- divers
- actions économiques
- développement
- insertion
- habitat
- voirie et ouvrage d'art
- maisons de santé
- hydraulique

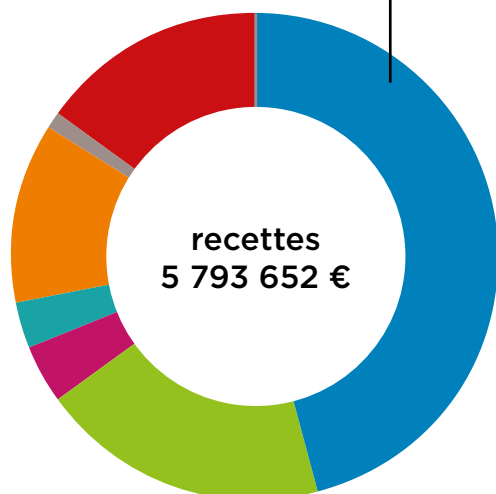
184 490 €
43 634 €
458 800 €
769 000 €
700 723 €
285 526 €
784 671 €
1 044 144 €
923 038 €
79 090 €
58 450 €
372 399 €
67 200 €
22 487 €

VÉLO ROUTE VOIE
VERTE DUGNY

8%



Subventions
46%



● subventions	2 679 870 €
● virement à la section de fonctionnement	1 126 264 €
● dotations, fonds divers et réserve, FCTVA	231 739 €
● autofinancement	178 827 €
● amortissement des immobilisations	701 812 €
● divers	15 140 €
● vente logements Génicourt	860 000 €

LE RELAIS PETITE ENFANCE

UN SERVICE AU SERVICE DES FAMILLES

Le Relais Petite Enfance, proposé par la communauté de communes, a pour mission d'informer les familles sur les divers modes de garde disponibles sur notre territoire.

Actuellement, plusieurs options s'offrent aux parents pour répondre à leurs besoins :



Dieue



Dugny



Souilly

■ Trois crèches à DIEUE, DUGNY et SOUILLY :

Chacune peut accueillir simultanément entre 15 et 20 enfants.



■ Une Maison d'Assistants Maternelles (MAM) aux MONTHAIRONS :

Depuis janvier 2025, deux assistantes maternelles y accueillent chacune quatre enfants, avec l'ajout d'une troisième prévue pour septembre.



■ Quarante assistantes maternelles à domicile :

Agréées par le conseil départemental, elles ont la capacité d'accueillir jusqu'à 4 enfants en même temps.

Ces structures et professionnelles offrent aux familles un large éventail de choix pour répondre au mieux à leurs besoins en matière de garde d'enfants



Animé par Stéphanie MARCHE, le **Relais Petite Enfance (RPE)** est un espace gratuit dédié à l'accueil, à l'information et à l'accompagnement des assistant(e)s maternel(le)s, des parents et de leurs enfants.

L'objectif est d'améliorer la qualité de l'accueil des jeunes enfants en accompagnant à la fois les parents et les assistant(e)s maternel(le)s. Il sensibilise également les parents à leur rôle d'employeur, en les informant sur leurs droits et obligations (établissement du contrat de travail, bulletin de salaire, etc.) ainsi que sur les aides disponibles.

Il favorise les échanges entre les parents et professionnels de la petite enfance par le biais de réunions thématiques, de conférences et d'événements festifs, tout en impliquant les assistant(e)s maternel(le)s.

De plus, le RPE organise des activités d'éveil pour encourager le déclassement des différents modes de garde, en recherchant complémentarité et collaboration avec les structures existantes telles que les bibliothèques, les crèches et prochainement l'EHPAD Jacques BARAT-DUPONT de Sommedieue.



Cependant, nous constatons une diminution constante du nombre d'assistantes maternelles. Pour y remédier, le Département de la Meuse et l'Association ALYS ont mis en place (grâce à un financement venant de l'Etat, de la Caf et du Département) et en collaboration avec les services de Promotion de la Santé Maternelle et Infantile (PSMI) et les 16 Relais Petite Enfance de Meuse, un nouveau dispositif appelé PARCOURS PRO PETITE ENFANCE.

Les objectifs de ce dispositif sont les suivants :

■ **Promouvoir le métier d'assistant(e) maternel(le) :**

Mettre en oeuvre des actions de communication pour valoriser le métier, gagner de nouveaux, nouvelles professionnel(le)s et augmenter ainsi le nombre de places en accueil individuel sur le territoire.

■ **Accompagner les assistant(e)s maternel(le)s :**

Favoriser la montée en compétences en proposant des accompagnements individuels, des formations, des parcours de Validation des Acquis par l'Expérience (VAE) et des informations sur la création de Maisons d'assistant(e)s maternel(le)s.

■ **Garantir un lien annuel avec les professionnel(le)s :**

Établir un contact régulier pour répondre aux questions, recueillir des informations sur leur activité, leurs difficultés, leurs souhaits de formation et leurs projets de carrière.

Le Parcours Pro Petite Enfance est un service gratuit, accessible dans toute la Meuse. Une rencontre avec Marie Michelle a été organisée vendredi 27 septembre 2024, réunissant les assistantes maternelles. De telles rencontres peuvent être renouvelées à la demande des assistantes maternelles.



Matinée dédiée à la petite enfance



Après plusieurs mois de préparation, le **Service Relais Petite Enfance** de la CODECOM Val de Meuse-Voie Sacrée a réuni des professionnels de la petite enfance autour des familles et des enfants, au Centre Social de Dugny-sur-Meuse mercredi 25 juin 2025.

De nombreux partenaires ont répondu présents pour proposer des animations aux enfants et échanger avec les familles : CAF, PSMI, Alys, les 3 directeurs de crèche, des assistantes maternelles à domicile et en MAM et Nadège Halbutier.

Au cours de cette matinée, nous avons accueilli 18 familles, 6 assistantes maternelles et 35 enfants autour de 12 partenaires. Tirozo a mis à disposition un château gonflable qui a beaucoup plu aux enfants.

En milieu de matinée, Mélyne a animé « La forêt enchantée », une histoire accompagnée de ses trois accordéons, qui a enchanté le jeune public, mais également les adultes présents.

Cette matinée a été marquée par de nombreuses rencontres pour les familles et les professionnels.

PARTICIPATION DE LA CODECOM À LA CARTE TRANSPORT SCOLAIRE DES COLLÉGIENS :

Versement d'une aide de 43€ pour une carte simple pour tous les enfants du territoire de la Communauté de communes scolarisés au collège.

Pour tous renseignements, contacter Angélique Jacquemin au 03.29.85.58.08 ou sur compta-dependes@ccvmvs.fr

L'ACCUEIL DE LOISIRS DU MERCREDI



Les actions présentées ci-dessous ont été réalisées par Maud QUENTIN et son équipe pédagogique. Les enfants participants à l'accueil de loisirs du mercredi sur le site de Dieue sur Meuse sont partis « à la Découverte des métiers » tout au long de l'année. Voici leur parcours :

Nous avons débuté notre projet le mercredi 18 septembre avec **une journée des métiers**. Chaque enfant est venu déguiser en représentant le métier qu'il souhaitait.

Pour cette journée, chaque animatrice a réalisé un atelier :

- Esthéticienne (massage, vernis, ...)
- Pâtissière (pop cake, rose des sables, croque)
- Chimiste (expériences)

Le mercredi 9 octobre, nous avons eu l'intervention d'un **apiculteur** de Woimbey (Maxime FOURES).

Les enfants ont pu découvrir des ruches (vides), le matériel nécessaire pour s'occuper des ruchers, pour extraire le miel, ...

Ensuite les enfants ont pu découvrir différents miels de différentes textures. Ils ont pu y goûter.



Le mercredi 20 novembre, deux personnes de la **fromagerie Hutin** de Dieue-sur-Meuse sont venues au pôle enfance afin d'expliquer la fabrication du fromage.

Un premier atelier avec dégustation de quatre laits, deux d'origine animale et deux provenant de végétaux.

Un second atelier avec dégustation de quatre produits différents pour découvrir des saveurs (acide, amer, salé et sucré).

Ensuite, nous avons pu visualiser un film pour découvrir la fabrication du fromage au sein de l'entreprise. Nous avons fait l'expérience avec les enfants du début de la fabrication.

Et nous avons terminé par déguster différentes sortes de fromage.

Le mercredi 11 décembre, Juliène FEIGRE et Justine PEDUZZI de la codecom sont venus expliquer **comment trier**.

On a commencé par une histoire sous forme de kamishibaï puis des ateliers en fonction de l'âge des enfants.

Et nous avons terminé par fabriquer une boîte pour récupérer les piles usagées.

Le mercredi 22 janvier, nous sommes allés à **l'école de musique** de Dieue rencontrer Catherine Géniale.

On a visité l'école de musique, Catherine a parlé des différents métiers possibles autour de la musique. Nous avons participé à un cour d'ensemble et un cour de flûte traversière.



Le mercredi 5 mars, nous avons découvert le métier de **gendarme**.

Trois gendarmes de Verdun sont venus à notre rencontre. Tout d'abord, nous avons échangé dans la salle périscolaire. Les enfants ont pu poser leurs questions. Les gendarmes ont présenté leur métier, leurs différentes missions...

Puis nous sommes allés dehors. Nous avons découvert leur véhicule et les « objets » utiles à leur travail. Les enfants ont pu souffler dans l'éthylotest, ils ont essayé le gilet par balle...



Le mercredi 26 mars, nous sommes allés visiter la **ferme de chez Lepage**. Les enfants ont pu visiter la ferme en deux groupes. Ils ont vu les vaches, découvert comment se passe la traite, ils ont aussi pu voir des poussins et des chiots qui venaient de naître !



Le mercredi 21 mai, découverte du métier de **Pizzaïolo à la pizzeria « Chez Lucas »** des Monthairons. Les enfants de primaire y sont allés à vélo et ceux de maternelle ont été transportés par le mini bus de la CODECOM.

Par petit groupe, les enfants ont pu fabriquer eux même leur pizza. Puis nous avons vu comment elle était cuite au feu de bois !

Et pour finir nous avons pu les déguster pour le repas de midi.



Le mercredi 30 avril, nous sommes allés à la **caserne de pompier** de Dieue.

Nous avons découvert les différents véhicules des pompiers. Les enfants ont pu porter un casque, porter une lance...



Le mercredi 7 mai, découverte du métier de **Tennisman**, sous forme de différents ateliers. Activité réalisée par Aude professeur de Tennis.



Le mercredi 28 mai, nous avons clôturé notre thème sur les métiers avec notre sortie de fin d'année sur Verdun.

Le matin, nous avons visité **l'usine de dragées Braquier**. Nous n'avons pas pu déguster de dragées sur place à cause des allergies. Mais on nous a offert 2 sachets que nous avons pu faire déguster aux enfants au goûter.

Nous avons ensuite pique-niqué au parc Japiot.

Puis nous sommes allés au **cinéma**. Nous avons **visité par petit groupe deux salles de projection**. On nous a aussi expliqué les différents métiers que nous pouvons rencontrer dans un cinéma. Et pour terminer, nous avons regardé le dessin animé « Ozi, la voix de la forêt ».



Depuis 2018, un dispositif pour les adolescents de 12/17 ans a été mis en place au sein de la communauté de Communes du Val de Meuse-Voie Sacrée. La responsable, Déborah SCHIRK intervient durant 3 semaines en août et aux petites vacances scolaires (excepté à Noël). L'animatrice intervient également durant le temps méridien au sein du collège Louis de Broglie.

Les chantiers « jeunes » sensibilisent les adolescents du territoire (prioritairement) dans leurs relations à autrui et le respect à travers la réalisation collective d'une activité. Ces chantiers sont riches en échanges, en partage...

Nous voulons que nos jeunes vivent pleinement leurs vacances en devenant acteurs à part entière. Pour cela, ils donnent de leur temps sur les chantiers éducatifs et préparent ensemble leurs futurs mini-séjours et les différentes activités qui seront mises en place afin de les récompenser de leur travail.

Deborah reste disponible pour tout renseignement sur le dispositif par mail sur chantiers-jeunes@ccvmvs.fr

TRAVAUX 2025 :

Ouvrage d'art de Julvécourt : L'entreprise Berthold de Dieue-sur-Meuse sous la surveillance du maître d'œuvre M. Fristot de concept voirie domicilié à Etain a réalisé les travaux de reprise d'étanchéité et de maçonnerie du pont de Julvécourt, la réfection de la voirie sous traitée à l'entreprise Eurovia et le remplacement des gardes corps qui n'étaient plus aux normes pour un montant de 116 900€ HT subventionné à 50% par l'Etat au titre de la DETR et à hauteur de 50% du résiduel par la commune.

Réfection des cours d'école à Dugny : deux cours de petites dimensions n'étaient pas utilisées car envahies par la végétation, elles ont été reprises intégralement en pavés drainants, une rampe accessible a été aménagée afin de permettre aux enfants du péricolaire situé sur le haut de l'école de pouvoir y accéder sans difficultés et même en cas de problème de mobilité. L'environnement a été sécurisé et rénové au titre de la maçonnerie et des portes. Le changement est considérable et permettra aux enfants d'avoir un nouvel espace pour se détendre et jouer sous l'œil vigilant des enseignants ou surveillants.

>> 176 373 € pour un total de travaux dans les écoles de 241 762 € et des aides au titre de la DETR et la région Grand Est pour 80 %



avant



après

REDEVANCE INCITATIVE D'ENLÈVEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

RÉVISION DES TARIFS

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les tarifs de la redevance incitative d'enlèvement des déchets ménagers n'ont jamais été modifiés. Nous vous informons que le budget du service de gestion des déchets ménagers est un budget spécifique (appelé budget annexe), dédié uniquement à ce service, il doit être équilibré en dépenses et en recettes, avec une impossibilité de le subventionner par le budget général de la collectivité. Les recettes proviennent de la vente des matériaux issus du tri sélectif (sacs jaunes), de la déchetterie (cartons, métaux), des aides financières des éco-organismes : il s'agit de la redistribution de certaines taxes que nous payons en tant que consommateurs lors de l'achat de certains

produits. Il faut savoir que le montant de ces aides est directement lié aux tonnages de matériaux recyclés. La redevance incitative d'enlèvement des déchets ménagers est payée par l'ensemble des usagers du service (particuliers et professionnels). Un excédent antérieur a été absorbé d'année en année. Il devient désormais obligatoire de réviser les tarifs de la redevance d'enlèvement des déchets ménagers à compter du 1^{er} juillet 2025 pour les particuliers et les professionnels.

Ci-dessous, le changement de tarifs (la grille tarifaire complète intégrant les tarifs des professionnels est disponible sur le site internet de la Communauté de Communes) :



TARIFS REDEVANCE « PARTICULIERS »

Anciens tarifs				Tarifs à compter du 1 ^{er} juillet 2025		
	Part fixe annuelle	Forfait annuel « bac sup. »	Levée sup.	Part fixe annuelle	Forfait annuel « bac sup. »	Levée sup.
80 L *	62,00 €	27,00 €	1,70 €	68,20 €	29,70 €	1,90 €
140 L	124,00 €	30,00 €	3,00 €	136,40 €	33,00 €	3,30 €

12 levées par an du bac pucé sont incluses dans la part fixe (ne s'applique pas au(x) bacs supplémentaire(s))

* Le bac de 80 L est réservé aux personnes seules, aux familles monoparentales avec enfants en garde alternée, et aux résidences secondaires

AUTRE TARIF : Sac OM 110 L (sac rouge) : 2,80 € (contre 2,50 € auparavant)

COLLECTE DES SACS DE TRI SÉLECTIF

A la suite de la collecte des papiers et cartons dans les sacs de tri, en lieu et place des conteneurs bleus, les volumes à stocker pour certains usagers étaient devenus problématiques. Ainsi, depuis le 1^{er} juillet 2025, ces sacs sont collectés chaque semaine dans toutes les communes du territoire.

Il est rappelé que tous les emballages se trient. Toutefois, les gros cartons bruns ne doivent pas être déposés dans les sacs jaunes, mais sont à apporter à la déchetterie.

DU FONCIER DISPONIBLE POUR LES ENTREPRISES

La Communauté de Communes Val de Meuse Voie Sacrée commercialise des terrains dans plusieurs zones d'activités sur son territoire. Ce foncier disponible s'adresse à des entreprises artisanales, commerciales, industrielles ou de services.

LA ZONE D'ACTIVITÉ ARTISANALE ET INDUSTRIELLE « LES SOUHESMES »

Accessible par la Voie Sacrée et par une entrée de l'autoroute A4, une réserve foncière de 12 ha est actuellement disponible, les terrains étant divisibles en fonction des besoins.

- **Les réseaux présents** : Eau potable, assainissement - gaz - électricité, fibre optique
- **Prix du m²** : de 5 à 8 € HT/m² en fonction des parcelles, raccordements à charge de l'acquéreur
- **Aides à l'installation possibles** : exonérations fiscales et sociales sous conditions (Zone France Revitalisation Rurale), subventions en fonction du type d'activité et des caractéristiques du projet
- **Fiscalité** : Taxe d'aménagement : 2,5 % ; CFE (base 2025) = 20,61 %



>> Les entreprises déjà présentes sur la zone : INDORAMA VENTURES RECYCLING, INTERCONTINENTAL EQUIPEMENT VERDUN (IEV), ROYAL CANIN, FRANCE EXPRESS / GEODIS, GO FORMATIONS, LA POSTE, N-ID France.

>> 4 projets d'implantation sont en cours à différents stades d'avancement.

LA ZONE D'ACTIVITÉS DU RAISIN À DUGNY-SUR-MEUSE :

Accessible par la rue de Verdun à Dugny-Sur-Meuse, une réserve foncière de 3,7 ha est actuellement disponible, les terrains étant divisibles en fonction des besoins.

- **Une extension des réseaux est à programmer** : Eau potable, assainissement, électricité, fibre optique.
- **Prix du m²** : entre 5 et 10 € HT/m² à définir en fonction des contraintes des parcelles, raccordements à charge de l'acquéreur.
- **Aides à l'installation possibles** : exonérations fiscales et sociales sous conditions (Zone France Revitalisation Rurale), subventions en fonction du type d'activité et des caractéristiques du projet
- **Fiscalité** : Taxe d'aménagement : 3,5 % ; CFE (base 2025) = 20,61 %



>> Les entreprises présentes sur la zone : BERNARD TP, DAGNET TOITURES, station de lavage GO WASH



ZONE DE LA POCHIE À GÉNICOURT-SUR-MEUSE :

Accessible directement par la Route De Belfort à Génicourt-Sur-Meuse, une réserve foncière de 2 500 m² est actuellement disponible, divisible en fonction de la demande.

- **Les réseaux présents** : Eau potable, assainissement, électricité, fibre optique.
- **Prix du m²** : 15 € HT/m², raccordements à charge de l'acquéreur
- **Aides à l'installation possibles** : exonérations fiscales et sociales sous conditions (Zone France Revitalisation Rurale), subventions en fonction du type d'activité et des caractéristiques du projet
- **Fiscalité** : Taxe d'aménagement : 3 % ; CFE (base 2025) = 20,61 %

>> Les entreprises à proximité : PALAZZO



ZONE D'ACTIVITÉS « SARAP » À ANCEMONT

En partenariat avec l'Etablissement Public Foncier Grand Est, la Communauté de Communes a procédé entre 2022 et 2024 à une requalification complète de l'ancien site SARAP à Ancemont.

Deux bâtiments industriels ont été réhabilités et accueillent aujourd'hui des artisans qui louent des espaces d'entrepôt et de bureaux.

Une réserve foncière est également disponible en accès direct via la RD 34 à la sortie du village d'Ancemont :

- La surface disponible est de 5 000 m², divisible en fonction des besoins.
- **Prix** : 15 € HT / m², raccordements à charge de l'acquéreur
- **Aides à l'installation possibles** : exonérations fiscales et sociales sous conditions (Zone France Revitalisation Rurale), subventions en fonction du type d'activité et des caractéristiques du projet
- **Fiscalité** : Taxe d'aménagement : 4,5 % ; CFE (base 2025) = 20,61 %

LE PROJET DE LA ZONE D'ACTIVITÉS COMMERCIALES ENTRE DEUX HAIES À DIEUE-SUR-MEUSE

La Communauté de Communes projette l'aménagement à Dieue-Sur-Meuse, à proximité de l'enseigne INTERMARCHÉ, d'une zone d'activités de près de 6 hectares destinée à accueillir des activités artisanales, commerciales ou de services.

Une 1^{ère} tranche d'aménagement est envisagée à court terme, ce qui permettrait de proposer une dizaine de lots à la vente dont les surfaces varient entre 1000 et 2500 m².

- **Prix au m²** : en cours de définition.

Plan projet de la zone :



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le pôle développement du territoire :
03 29 88 85 81 - 06 81 78 72 63
developpement@ccvmvs.fr

TRAVAUX DE RENATURATION ET DE GESTION DU RUISSEAU LE BILLONNEAU

Sur le bassin versant de la Meuse, la Communauté de Communes a délégué la maîtrise d'ouvrage de travaux de renaturation de cours d'eau à l'EPAMA (Etablissement Public pour l'Aménagement de la Meuse et de Ses Affluents).

Le programme de travaux en cours prévoit de traiter notamment deux cours d'eau dont le Rupt et le Billonneau.

Le Billonneau est un cours d'eau, affluent de la Meuse, qui traverse les communes de Senoncourt-les-Maujouy et d'Ancemont. Les travaux de renaturation et de gestion sont programmés cette année 2025 et devraient débuter à l'automne. Le financement préalable de l'opération est pris en charge par l'EPAMA qui sera subventionné à 80 % par l'Agence de l'Eau Rhin - Meuse (les 20 % restants sont à charge de la Communauté de Communes.)



Tracé du cours d'eau à réaxer afin d'éviter l'érosion

L'OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme Val de Meuse Voie Sacrée poursuit sa mission de promotion et de valorisation de l'ensemble du territoire et de ses communes.



UN NOUVEAU PANNEAU D'INFORMATION

Installé sur la façade de l'Office de Tourisme, il a été conçu comme une invitation à explorer le Val de Meuse Voie Sacrée, les 25 communes y sont à l'honneur à travers des cartes postales. Pendant plusieurs mois, Jean-Louis NICOLAS a parcouru les villages à la recherche de belles photos. Au total, près de 800 clichés ont été nécessaires pour parvenir à ce résultat.

UN AUTRE REGARD, CELUI DES JEUNES

En parallèle, l'Office de Tourisme a confié une mission aux enfants du territoire en leur demandant de prendre une ou des photos incitant les touristes à découvrir leur village. Seuls, en groupes, et parfois avec leur école, les enfants se sont prêtés au jeu en transmettant leurs créations. Un nouveau panneau a été créé, similaire au précédent, mais cette fois-ci avec le point de vue de nos jeunes habitants. Ces deux panneaux sont à découvrir à l'Office de Tourisme.



LES PARCOURS INTRAMUROS DE DIEUE REMIS AU GOÛT DU JOUR

Réalisés il y a près d'une quinzaine d'années les 33 panneaux viennent d'être remis à jour.

Le temps d'une balade, ces deux circuits sont l'occasion de (re)découvrir l'histoire et le patrimoine du village. Pour ceux qui veulent en savoir plus, n'hésitez pas à scanner les QR-codes présents sur les panneaux afin d'obtenir des informations complémentaires.

Une enquête publique s'est déroulée du 3 au 26 juin 2025. Les remarques ou commentaires inscrits au registre ont bien été prises en compte et la consultation afin de choisir une entreprise est lancée.

Les principaux aménagements ou travaux prévus sont les suivants :

- Restructuration de berges
- Traitement de végétation, plantations sur les berges
- Suppression de seuils, d'obstacles au bon écoulement des eaux
- Dépose et repose de clôtures avec mise en œuvre de passages à gué et d'abreuvoirs



Buse à remplacer par un passage à gué



© Jean-Louis NICOLAS

UNE EXPOSITION ET UNE CONFÉRENCE

Le temps d'un week-end, l'Office de Tourisme a présenté une exposition consacrée au canal de la Meuse. Réalisée en étroite collaboration avec Michel PARISOT qui a généreusement partagé ses archives, l'exposition revenait sur l'histoire du canal, de sa construction à son rôle économique et social dans la région. Le temps d'une conférence, Michel PARISOT a poursuivi la présentation, l'enrichissant de nombreuses anecdotes et histoires personnelles.

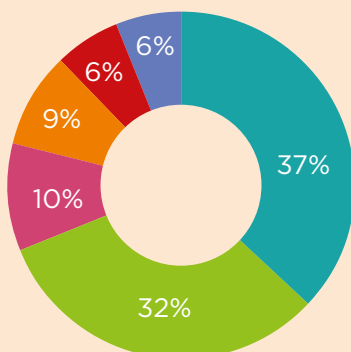
PROCHAINEMENT

La voie verte sera enrichie prochainement de panneaux pédagogiques consacrés à la faune et à la flore. Réalisés en partenariat avec l'association GIBM (Groupe d'intervention pour la Biodiversité en Meuse), ils informeront les utilisateurs de la richesse de notre territoire, en particulier les oiseaux, les mammifères ainsi que les poissons.

**TOUTES CES ACTIONS
N'AURAIENT PU VOIR LE JOUR
SANS L'AIDE PRÉCIEUSE DES
NOMBREUX BÉNÉVOLES DE
L'OFFICE DE TOURISME.
MERCI À EUX !**



Provenance
des camping-caristes



- Allemagne
- France
- Pays-Bas
- Belgique
- Angleterre
- Autres

L'AIRE DE CAMPING-CARS EN 2024

QUELQUES CHIFFRES

688

CAMPING-CARS

1321

ADULTES

16

NATIONALITÉS DIFFÉRENTES



RÉSIDENTICE DE TERRITOIRE

UNE CAPSULE TEMPORELLE EN MEUSE

Cet automne, la communauté de communes accueille Laura Conill et Chloé Stenger, artistes-designeuses papetière et teinturière, autour d'un projet de création et d'exploration sur le thème du fleuve Meuse, ses bras d'eau, les végétaux et les animaux qui y habitent.

Laura Conill et Chloé Stenger viennent passer l'automne en Meuse avec les habitant.e.s de Val de Meuse Voie Sacrée et du Territoire de Fresnes, pour créer une capsule temporelle qui sera enterrée pendant 25 ans.

Cette capsule contiendra un témoignage de la Meuse, de ses habitant.e.s humain.e.s et nonhumain.e.s, de notre milieu comme il est aujourd'hui, un témoignage à léguer aux générations futures.

Le contenu de cette capsule est créé de septembre à novembre lors de moments que Laura et Chloé proposent aux tous.tes petit.e.s (dans les crèches, les maternelles, et les RPE) et aux plus ancien.e.s (dans les EHPAD, les résidences autonomie



et les ILCG). Les familles sont également invitées à prendre part au projet lors d'ateliers en bibliothèques, lieux de transmission et de témoignage par excellence.

Le projet est de créer ensemble des oeuvres qui font trace du territoire et de les consigner dans un coffre qui sera enterré le 14 novembre pour être rouvert en 2050.



Pendant 8 semaines, Laura et Chloé seront présentes à Fresnes-en-Woëvre, Hannonville-sous-les-Côtes, Dieue-sur-Meuse, Ancemont et Sommedieue pour animer des ateliers de création de papier artisanal, d'encre végétale, d'écriture et d'impressions.

Contact : 06 69 25 73 03 - bouillons.atelier@gmail.com

Cette résidence de territoire est coordonnée par le PETR du Pays de Verdun, avec le soutien de la DRAC Grand Est, du Conseil Départemental de la Meuse et des communautés de communes Val de Meuse-Voie Sacrée et Territoire de Fresnes en Woëvre.

Merci au CPIE de Bonzée, à l'Ecomusée d'Hannonville et au Planétarium d'Epinal.



RENTRÉE DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Lieu d'éveil, de découverte, d'apprentissage mais aussi de rencontres, d'échanges et de partage, l'école est ouverte à tous : enfants, adolescents et adultes



MUSIQUE A L'ECOLE

Chaque année des projets « Musique » sont réalisés dans les écoles maternelles et primaires du territoire. Ils sont menés par le musicien-intervenant de l'école de musique en partenariat avec les enseignants des écoles.

INFORMATIONS

PERMANENCES INSCRIPTIONS

Les 2, 3, 4, 5 septembre de 15h à 18h30 à la Maison de la Musique à Dieue / ou contact par téléphone ou mail.

Les informations sont consultables sur le site de la Communauté de communes.

REPRISE DES COURS

À partir du lundi 15 septembre.

L'équipe d'enseignants sera heureuse de vous accueillir !



LES HORAIRES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ÉVOLUENT

SERVICES ADMINISTRATIFS

Siège - Ancemont

>> Du lundi au vendredi :

8h30 - 12h

13h30 - 16h30

FRANCE SERVICES

Siège - Ancemont

Uniquement sur RDV

>> Du lundi au vendredi

matin : 8h30 - 12h

>> Lundi après-midi :

13h30 - 16h30

>> Jeudi après-midi :

13h30 - 17h

SERVICE ORDURES MENAGERES

Zone SARAP - Ancemont

>> Du lundi au mercredi :

8h30 - 12h

13h30 - 16h30

>> Jeudi : 13h30 - 16h30

>> Vendredi : 8h30 - 12h

RELAIS PETITE ENFANCE

Rue du Rattentout -

Dieue-sur-Meuse

>> Du mardi au jeudi :

8h - 12h / 13h - 16h

>> Vendredi : 8h30 - 12h